

## Socialistes, donc féministes

« *Quand une femme dit non, c'est pas oui, c'est non !* » « *Violences sexistes ? Y en a marre ! Violences sexuelles ? Y en a marre !* » C'est au rythme de ces slogans, notamment, que plusieurs centaines de personnes ont défilé dans les rues de Quimper, le samedi 24 novembre.



La peur doit changer de camp

Elles répondaient à l'appel d'un collectif d'associations qui voulait, à la veille du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, et un an après la vague *Me too*, montrer que cette question devait mobiliser largement l'ensemble de la société.

En France, en 2016, 123 femmes ont été tuées par leur compagnon et 84 000 femmes ont déclaré avoir été victimes de viol ou de tentative de viol.

« **Insultes, harcèlement, coups, viols, féminicides : toutes ces violences subies par les femmes, à domicile, au travail, dans la rue ou à l'hôpital, par son compagnon, son employeur ou un inconnu, doivent être combattues. Ce combat de longue haleine demande bien plus de moyens et de mobilisation que ce que lui accorde le gouvernement actuel** », a dénoncé le Parti Socialiste.

Et maintenant ? Il faut passer des discours grandiloquents et des invectives sur *Twitter* à l'action.

Pour les porte-paroles des associations, il est urgent de s'attaquer vraiment aux causes de cette violence. Cela passe par un travail pédagogique, dès la maternelle, pour casser les stéréotypes et dénoncer la domination masculine.

Des moyens sont nécessaires pour que les femmes menacées puissent quitter le domicile familial. Or, par manque de place, trop souvent, les victimes sont encore contraintes de cohabiter avec leurs agresseurs. Et c'est aussi valable pour les enfants victimes d'inceste.

Des moyens, aussi, sont nécessaires pour former tous les fonctionnaires qui sont amenés à rencontrer et à aider des femmes.

Or, aujourd'hui, les grandes déclarations d'intention masquent un cruel manque d'ambition dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles alors même que le Président avait décrété l'égalité femmes-hommes, grande cause du quinquennat. Quels moyens pour la prévention, l'éducation, l'aide aux femmes victimes de violence, la formation des personnels amenés à être confrontés à ces violences ?

Face à cette situation préoccupante, le Parti Socialiste salue le travail des associations engagées sur le terrain et renouvelle son engagement plein et entier aux côtés des femmes victimes de violences et fait sien le combat pour l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les discriminations. Car « **Quand on est socialiste, on est féministe** ».

CAP  
FINISTÈRE  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 29/11/2018

SITE DE DEPOT  
P1  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

### Catimini

L'ordonnance de 1945 est un texte emblématique qui pose un principe fondamental, en vertu duquel ce sont les mesures d'éducation qui doivent primer à l'égard des mineurs. Dans ces conditions, toute révision de ce texte, et a fortiori toute écriture d'un nouveau code de la justice des mineurs, doit donner lieu à un débat parlementaire approfondi.

C'est pourquoi le groupe socialiste du Sénat tient à dénoncer le projet de la garde des Sceaux visant à inscrire un amendement dans le projet de loi sur la Justice en cours de discussion, afin d'habiliter le gouvernement à procéder à une modification profonde de ce texte par voie d'ordonnance. Cela signifierait que le projet ne donnerait lieu ni à un avis du Conseil d'État, ni à des études d'impact.

Sur une question aussi sensible, il faut un débat parlementaire de fond, mais celui-ci doit porter sur un projet de loi soumis en toute clarté et dès l'origine au Parlement.

Ce dessaisissement du Parlement n'est pas acceptable.

PS29

# Réussite scolaire et grande pauvreté, c'est possible

**L'échec scolaire n'est pas une fatalité pour les enfants qui vivent dans la grande pauvreté. Mais il faut que l'école soit attentive à leur donner les moyens de réussir, a expliqué Marie-Aleth Grard, vice-présidente d'ATD Quart Monde, le 20 novembre à la fac de Brest, lors d'une table ronde organisée par l'antenne ATD de Brest et Les Amis du Monde diplomatique.**



Marie-Aleth Grard

Ce n'est pas une fatalité mais c'est malheureusement encore trop souvent le cas. En France, 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 1 000 euros par mois. Parmi elles, 2,3 millions vivent dans la grande pauvreté. **«C'est-à-dire qu'elles cumulent les précarités d'éducation, de logement, de santé, d'emploi...»**, a précisé Marie-Aleth Grard.

Plusieurs expériences montrent que ces enfants peuvent réussir à l'école, mais

à condition que les enseignants travaillent en équipe, adaptent leur pédagogie et sachent associer les parents.

**«Tous les élèves peuvent réussir à l'école.»**

Déjà, la notion de réussite scolaire doit être précisée. Derrière ce terme, tout le monde n'entend pas la même chose. Pour le Conseil économique, social et environnemental, la réussite scolaire consiste à posséder le socle commun de connaissances à la fin du collège. **«Lorsqu'on interroge des parents d'élèves en grande pauvreté, la réussite scolaire consiste à savoir lire et compter»**, a rappelé la vice-présidente d'ATD. Il faut bien avoir cette réalité en tête pour comprendre les enjeux de l'éducation prioritaire.

Ensuite, il faut que les enseignants connaissent les réalités des quartiers dans lesquels ils enseignent et qu'ils comprennent aussi les difficultés que rencontrent leurs élèves, en particulier lorsqu'ils sont tiraillés par **«le conflit de loyauté»**. **«On connaît de mieux en mieux ce phénomène»**, a expliqué Marie-Aleth Grard. **«Lorsque la réalité que vit un enfant en classe est trop différente de celle qu'il vit chez lui, il doit arbitrer et, de manière inconsciente, bloque les apprentissages pour ne pas trahir sa famille»**. C'est ainsi que l'échec

scolaire se reproduit de générations en générations.

C'est pour cette raison que les enseignants doivent apporter une attention particulière à l'accueil des parents, qui ont souvent une appréhension vis-à-vis de l'institution éducative.

La question de la fracture numérique doit être prise au sérieux, alors que la plupart des relations enseignants/parents passent maintenant par internet. Il existe un risque réel de mise à l'écart des parents qui devraient, au contraire, être encore plus impliqués dans la vie de la classe.



Attention à la fracture numérique

Enfin, toutes les pédagogies ne se valent pas, en particulier lorsqu'il s'agit d'enseigner à des enfants qui peuvent se sentir exclus ou qui, trop souvent, ont pris l'habitude de ne pas se sentir intégrés. Les enseignants doivent insister sur l'estime de soi et la coopération de manière à valoriser les élèves.

## Le rôle des collectivités



Pour les élu.es participant à cette table ronde, Émilie Kuchel, pour la ville de Brest, et Marc Labbey, pour le Conseil départemental, les collectivités ont aussi un rôle important à jouer dans la réussite scolaire des enfants, et en particulier ceux qui cumulent le plus de difficultés. Car s'il revient aux enseignants le soin de faire cours, les élu-es peuvent intervenir sur les aspects matériels mais aussi périscolaires qui jouent un rôle non négligeable dans le climat au sein des classes.

**«Nous avons fait le choix de conserver les rythmes scolaires avec cinq matinées»**, a précisé l'élue brestoïse.

À Brest, la réussite éducative passe également par les activités

extra-scolaires qui permettent à des enfants de s'épanouir dans des activités physiques, culturelles, musicales ou sportives qui peuvent leur redonner confiance en eux.

Le Conseil départemental, pour les collèges, est animé par la même volonté d'accompagner la communauté éducative en réalisant des investissements permettant d'améliorer les conditions de vie et d'études des élèves. Cela passe par l'aménagement des parties communes, des salles où étudient des élèves accompagnés d'AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) ou l'équipement numérique.

**«Nous avons engagé des actions spécifiques autour de l'alimentation»**, a précisé Marc Labbey. **«Le Conseil départemental mène actuellement une réflexion sur le coût des repas en cantines dans les collèges de manière à mieux l'adapter aux situations individuelles et à ce que le choc ne soit pas trop violent entre le CM2 et la sixième.»**

# Fake news à Quimper

**Le 17 novembre, le centre-ville de Quimper a été le théâtre de scènes de violences en marge de la manifestation des Gilets jaunes. Les forces de l'ordre ont été obligées d'intervenir.**

Quelques heures après cette soirée de violences, une vidéo, postée sur les réseaux sociaux, tentait de faire croire que des CRS s'en étaient pris à une personne handicapée en fauteuil roulant. Très rapidement, de manière virale, elle a été vue près d'un million de fois et a suscité des commentaires indignés.

Sauf qu'il n'en était rien. Au contraire comme l'a révélé Stéphane Le Bourdon, conseiller départemental, qui se déplace lui aussi en fauteuil roulant et qui a même été filmé, à son insu. **« Cette vidéo, c'est n'importe quoi. Elle ne montre pas du tout ce qu'il s'est passé. Les CRS ne m'ont pas agressé, ils ont voulu au contraire me protéger. Aujourd'hui, on fait dire ce que l'on veut aux images. En fait, c'est un véritable coup monté qui s'est déroulé en marge de la manifestation des Gilets jaunes »**, a expliqué le conseiller départemental à *Ouest-France*.

Stéphane Le Bourdon était présent sur les lieux de la manifestation. **« Je vois alors un autre homme en fauteuil roulant qui s'en prend aux CRS »,** explique-t-il. **« Il leur jette des béquilles dans le dos. J'interviens pour tenter de le calmer. Je ne comprends pas pourquoi il s'en prend aux policiers. Il se lève de son fauteuil et je vois d'autres jeunes, près de lui, en train de filmer.**

**Il s'en prend à moi. Les CRS interviennent car ils reçoivent des coups. C'était une mise en scène. Les jeunes ont réussi à me filmer de dos. Et ils prétendent que la personne**

**frappée et mise à terre était mon accompagnant. Tout est faux. »**

Ce que Stéphane Le Bourdon a vu ce soir-là, autour de la Préfecture ne correspond absolument pas à ce que la vidéo tente de faire croire : les forces de l'ordre ont été prises à partie par une poignée de jeunes agressifs qui ont tenté de faire le buzz.

La Préfecture du Finistère s'est fendue d'un communiqué pour dénoncer cette mise en scène. **« Manipuler les images, leur donner délibérément un sens autre que la réalité, est à la fois irresponsable et dangereux »**. Une plainte a été déposée par la Préfecture contre les auteurs de ces vidéos et des présentations mensongères, ainsi que contre les sites hébergeurs.

Ce genre de mises en scène, en vidéo ou en photos, ont tendance à se multiplier ces derniers jours pour faire croire que les forces de l'ordre agissent sans discernement et tabassent des passants, ou alors qu'elles « fraternisent » avec les manifestants. La prudence est donc, plus que jamais de mise, en particulier sur les réseaux sociaux.



Stéphane Le Bourdon

## En savoir plus

### Lycée de Plouhinec suite



Comme il s'y était engagé, le président du Conseil régional, Loïc Chesnais-Girard, était au lycée de Plouhinec le 23 novembre pour y faire le point, avec les élus du Cap Sizun, sur l'avenir du site du lycée Jean Moulin, fermé l'été dernier. Le Comité de pilotage a examiné les projets innovants susceptibles d'être développés dans cet espace bâti à fort potentiel.

« *Le Cap Sizun ne manque ni de talents, ni d'idées* », avait déclaré Loïc Chesnais-Girard lors de sa précédente visite, en juillet dernier. Il a pu le vérifier en étudiant les trois projets actuellement en cours d'examen. Le premier, autour du savoir-vivre (alimentation et bien-manger) :

c'est à ce jour le projet le plus abouti porté par le restaurateur quimpérois Xavier Hamon et d'autres professionnels associés dont l'objectif est d'implanter sur le site une Université des sciences gastronomiques sur le modèle italien du mouvement *Slow Food*.

Le deuxième autour du savoir-être et de l'engagement citoyen (hospitalité, accueil, logement...) et le troisième autour du savoir-faire (artisanat, excellence), en prenant appui sur les équipements in situ.

L'État, la Région, la commune de Plouhinec et la Communauté de Communes du Cap Sizun envisagent de répondre ensemble à l'appel à projets national « *Défi cartes blanches* ». Une opportunité à saisir en faveur de la reconversion de sites, dans le cadre des Investissements d'avenir et des financements.

### Réunions publiques

Les conseillers départementaux socialistes de la 8<sup>e</sup> circonscription animeront deux réunions publiques d'information.

L'une consacrée au « *Développement*

*durable et aux enjeux maritimes* » le mercredi 5 décembre à 20h00, Maison des associations de Concarneau, et la seconde à « *La culture et la vie associative* » le mardi 18 décembre à 18h30, Salle Ti Laouen de Bannalec.

### Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Jos Youinou, militant de longue date du Guilvinec. Né en 1937 à Douarnenez, il était enseignant.

Jos Youinou avait adhéré au PS dès le congrès d'Epinau en 1971, il fut membre de la CEF, mais aussi du Bureau fédéral où il était chargé du plan et de l'aménagement du territoire.

Il fut conseiller général de Quimper 2 de 1976 à 1988. De 1977 à 1983, il fut président de l'UESR. Entre 1989 et 1995, il fut adjoint au maire du Guilvinec en charge des finances et du tourisme. En 2001, il mena la liste de gauche aux Municipales au Guilvinec.

Nous adressons à sa famille et ses proches, nos plus sincères condoléances.

# Agenda

**3 décembre**

20h00 : Réunion bilan de mi-mandat des conseillers départementaux du Finistère au local du PS à Brest.

**8 décembre**

10h00 : Conseil fédéral à Carhaix.

**15 décembre**

10h00 : Réunion de la Commission électorale au local de Châteaulin.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1249 - Vendredi 30 novembre 2018  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @ .....

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFP



# Le blues des maires

Éric Kerrouche

**Il ne date pas de cette année, mais le blues des maires est en train de prendre des proportions inquiétantes comme le montre le sénateur socialiste des Landes, Éric Kerrouche, dans un essai sur cette question à la Fondation Jean-Jaurès.**

**Cap Finistère : Comment interpréter le refus d'Emmanuel Macron d'intervenir devant le Congrès des maires ?**

**Éric Kerrouche :** Je pense que c'est une erreur politique. Ça s'inscrit dans cette tendance où on a l'impression d'une mise à l'écart des territoires et là, en l'espèce, qu'il y aurait les bons et les mauvais maires. Les bons étant invités à l'Élysée et les autres devant rester au congrès, porte de Versailles. C'est donc une erreur politique et en plus il y a toujours cette impression d'arrogance et de condescendance qui le caractérise bien.

**Cap Finistère : Quels sont les éléments qui contribuent au blues des maires ?**

**Éric Kerrouche :** Ils sont multiples. Les premiers sont liés à la fonction même de maire. La pression est extrêmement forte et cela empiète sur leur vie professionnelle et personnelle classique. Dans les petites communes, ils sont l'unique interlocuteur 24 heures sur 24, lorsqu'une canalisation éclate qu'un accident se produit ou qu'il faut décider d'une hospitalisation d'urgence. Il est ressorti, des entretiens que nous avons menés, que la responsabilité pénale effraie aussi les élus.

À cela, il faut ajouter les demandes des habitants de plus en plus exigeants qui ont trop souvent une vision uniquement consumériste.

Les élus de 2014 savaient plus ou moins à quoi ils s'engageaient en se présentant. Mais à côté de ces causes endogènes, il faut ajouter des raisons plus conjoncturelles. Depuis dix ans, le système local est en ébullition notamment avec les lois de 2010 et de 2015 qui changent les compétences et les périmètres. Il s'en est suivi des dizaines de réunions et, dans certaines communes, un sentiment de dépossession au profit des EPCI.

Plus récemment certaines décisions de ce gouvernement ont constitué des gouttes qui ont fait déborder le vase. Je pense, bien sûr, à la suppression de la taxe d'habitation sans proposition de remplacement pour l'instant. Il faut savoir qu'on en est, pour l'instant, au septième scénario et que rien n'est encore décidé. Or, la TH était l'une des principales ressources des communes. Pire, alors que cette suppression était présentée comme une mesure de justice sociale, puisqu'elle ne devait concerner que 80% des contribuables, on apprend que 100% des ménages vont être concernés. Cela signifie

donc que les plus riches seront à nouveau servis.

La fin des emplois aidés, enfin, a été une catastrophe pour les élus. On est passé de 426 000 en 2015 à 100 000 en 2019. Or, non seulement ces emplois aidés ont une vraie utilité sociale, en particulier pour les jeunes, mais en plus, de nombreux services ne peuvent plus être rendus. Et enfin, ces suppressions ont totalement désorganisé le secteur associatif pourtant si important pour la vitalité des communes.

**Cap Finistère : Que proposez-vous pour faciliter l'exercice des mandats locaux ?**

**Éric Kerrouche :** Je crois qu'il est urgent de mettre en place un statut de l'élu.e. Il ne faut pas que les citoyens pensent qu'on va donner des droits spécifiques à des élus qui sont éloignés de leurs préoccupations. Au contraire. Ce statut doit permettre au plus grand nombre de citoyens, quel que soit leur statut social ou professionnel, d'entrer dans les assemblées. Car, ce statut doit aller de pair avec une limitation du nombre de mandats dans le temps. Ainsi, le mandat d'élu constituera une expérience professionnelle qui pourra être valorisée.

Ensuite, je crois qu'il faut démocratiser les EPCI, en donnant plus de poids aux petites communes et surtout en établissant plus de liens avec les communes. En tant que président de communauté de communes, je ne pouvais jamais être sanctionné. Il est temps d'élire les présidents d'EPCI au suffrage universel pour obliger à présenter un programme intercommunal. Enfin, il me semble qu'il faut favoriser les fusions de communes, mais en incitant plutôt qu'en contraignant.

**Cap Finistère : Faut-il craindre une crise de vocations en 2020 ?**

**Éric Kerrouche :** On peut dire qu'il y a une augmentation du nombre de démissions de maires mais elle n'est pas écrasante. En revanche, et c'est inquiétant, on constate aussi une augmentation du nombre de démissions d'adjoints, de conseillers municipaux ou communautaires. Or, c'est dans ce « vivier » qu'on trouve les futurs maires. On estime à 50% le pourcentage de maires qui ne comptent pas se représenter. Mais pour les communes de moins de 500 habitants, ce pourcentage monte même à 60%. Habituellement, le taux de renouvellement est de 40%. Donc oui, pour la première fois en 2020 on peut se retrouver avec des listes incomplètes, voire une absence de candidats.

